



LA GAZETTE DE L'INCLUSION

Le bulletin d'information de l'école inclusive de l'académie Dijon

N°3

DANS CE NUMÉRO

**20 ANS
de la loi de 2005**

**LE GEVASCO
De quoi parle t-on ?**

**GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT
Demandes d'aménagement
aux examens**

**INTERNE ET PORTEUR DE TSA :
un projet inclusif**

Version FALC
Facile à lire et à comprendre



La loi du 11 février 2005 a 20 ans

Il y a 20 ans, une loi a été faite pour aider les personnes handicapées. Depuis, des choses ont été faites pour les aider :

- Elles ont droit à des aides.
- Les lieux publics sont plus accessibles.
- Plus d'enfants handicapés vont à l'école avec les autres.
- Plus de personnes handicapées travaillent.

Mais il y a encore des problèmes :

- Certains lieux ne sont pas accessibles.
- L'école n'est pas toujours facile pour les enfants handicapés.
- Trouver un travail est encore difficile pour certaines personnes handicapées.

La loi a aidé, mais il faut encore faire des efforts pour que tout le monde soit inclus.

Notre rôle à l'école est de :

- Partager ce qu'on sait.
- Parler du sujet.
- Expliquer pourquoi l'école doit être pour tout le monde.
- Aider à trouver ce dont les élèves ont besoin pour apprendre.

Le GEVA-Sco ? De quoi parle t-on ?

Le **GEVA-sco** (Guide d'Évaluation des besoins de compensation en matière de SColarisation) est un document important pour les élèves handicapés. Il aide à comprendre les besoins des élèves pour aller à l'école.

Il contient des informations sur :

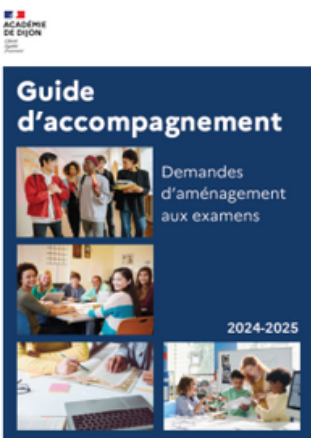
- Ce que l'élève fait à l'école.
- Ce qu'il sait faire.
- Son emploi du temps.

Le GEVA-sco aide l'école et la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) à trouver des réponses pour accompagner l'élève en difficulté. Ils décident, ensemble des aides utiles pour l'élève.

Il permet aux parents, aux enseignants et à la MDPH de discuter. Il suit l'élève pendant toute sa scolarité et peut changer en fonction des besoins de l'élève.

Le GEVA-sco est très utile pour que l'élève soit bien inclus à l'école.

Le Savez-vous ?



Guide d'accompagnement : demandes d'aménagement aux examens

Ce document est pour les collèges et lycées. Il est fait pour les équipes qui aident les élèves pendant les examens. Il explique le rôle de chacun.

Il décrit toutes les façons d'aider les élèves pendant les examens, comme :

- Un secrétaire lecteur
- Un secrétaire scripteur.
- Un assistant .

Il donne des exemples réels pour montrer comment aider. Cela permet à chaque personne de comprendre son rôle et ses responsabilités. Ainsi, les élèves qui ont des besoins particuliers reçoivent une aide efficace pendant les examens.

Etre interne et porteur de TSA

Le lycée François Mitterrand à Château-Chinon, dans la Nièvre, permet aux élèves autistes d'être interne. Ils peuvent étudier loin de chez eux, dans une filière professionnelle qu'ils choisissent.

En 2021, une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) a été créée pour les élèves autistes. C'est grâce à cette unité que l'internat a été mis en place.

L'internat a été spécialement pensé pour répondre aux besoins des élèves autistes. Des professionnels comme des éducateurs, des psychologues, des pédopsychiatres et une enseignante spécialisée dans l'autisme les accompagnent. La structure est conçue pour être rassurante et bien organisée, et le personnel a été formé.

Nos prochains RDV de l'inclusion :

18 mars : Les besoins des élèves inscrits dans les troubles autistiques et neuro-développementaux.

15 avril : Utiliser l'intelligence artificielle en faveur des élèves à besoins éducatifs particuliers.

20 mai : Le rapprochement du médico-social de l'école en faveur de tous.

17 juin : Des éducateurs spécialisés à l'école, au collège, au lycée : une plus value, à quelles conditions ?



Comité de rédaction

École inclusive de l'académie de Dijon

Directeur de publication : Fave Pierre-Jean

Responsables de rubriques : Lamouret Sandrine, Retière Nathalie

Rédactrice : Segura Angélique